



DECLARATION de  DEBUT ou de  REPRISE D'ACTIVITE  
ou  d'OUVERTURE d'un ETABLISSEMENT SECONDAIRE

CI-ABG-019-A-355

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EXPLOITANT



1. NOM : M. Mme Melle : AHUA ..... PRENOMS : ..... MAHOUSSA BOUADOU KEVIN  
 2. DATE et LIEU de NAISSANCE : ..... 17/08/1994 A N'GUÉSSANKRO/AGNIBILEKRO/NATIONALITE (\*) : .....IVOIRIENNE  
 (\*) POUR les ETRANGERS, titre de séjour : .....  
 3. DOMICILE (réel et postal) : ..... N'GUÉSSANKRO/AGNIBILEKROU TEL: 78 78 68 36  
 4. SITUATION MATRIMONIALE :  Célibataire,  Marié,  Veuf,  Divorcé

## CONJOINTS : (\*)

	Nom – Prénoms	Date et lieu de naissance	Régime matrimonial	Clauses restrictives
Conjoint 1				
Conjoint 2				IV
Conjoint 3				

(\*) Si toutes les informations ne peuvent figurer dans le tableau, un intercalaire doit être annexé et cette case  cochée

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENTREPRISE

5. ENSEIGNE : ..... NOM COMMERCIAL : ..... AHUA MAHOUSSA BOUADOU KEVIN  
 6. ACTIVITE PRINCIPALE : (préciser) TRANSFERT RETRAIT ET DEPOT D'ARGENT, TRANSFERT D'UNITES COMMERCE GENERAL,  
 7. Date de début : ..... N° R.C.C.M ABG2-2019-A-355 Nbre de salariés prévus : .....  
 8. PRINCIPAL ETABLISSEMENT OU SUCCURSALE :  
 9. • Adresse (rue et poste) : ..... N'GUÉSSANKRO/AGNIBILEKROU TEL: 78 78 68 36  
 10. • Origine :  Création,  Achat,  Apport,  Prise en location gérance; Autre (préciser) : .....  
 11. • Précédent exploitant : Nom : ..... Prénoms : ..... N° R.C.C.M. : .....  
 12. • Loueur de fonds (nom/dénomination, adresse) : .....  
 13. ETABLISSEMENT SECONDAIRE OUVERT :  Non  Oui (préciser) : .....  
 Date d'ouverture : .....  
 Adresse : .....  
 Activité : .....  
 Identité de l'exploitant précédent : ..... R.C.C.M. : .....  
 14.

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES ANTERIEURES

- Exercice d'une précédente activité commerciale :  NON,  OUI, (préciser) :  
 • Période : de (mois et année) ..... à ..... Précédent N° R.C.C.M. ....  
 • Nature de l'activité : .....  
 • Principal établissement : .....  
 • Etablissments secondaires : ..... R.C.C.M. ....

## 15 PERSONNES POUVANT ENGAGER L'ENTREPRISE

Outre l'Exploitant, les personnes suivantes ont le pouvoir d'engager l'entreprise :

- Nom : ..... Prénom : ..... Date-lieu de Naiss. : .....  
 Nationalité : ..... Domicile : .....  
 • Nom : ..... Prénom : ..... Date-lieu de Naiss. : .....  
 Nationalité : ..... Domicile : .....

LE SOUSSIGNE (préciser si mandataire) AHUA MAHOUSSA BOUADOU KEVIN.....  
 demande à ce que la présente constitue

## DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M.

16. La conformité de la déclaration avec les pièces Justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 30/04/2019, sous le NUMERO CI-ABG2-2019-A-355.

Fait, à Abengourou  
 Le Signature 30/04/2019

SUITE DES ACTIVITES

- ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES;
- IMPORT-EXPORT;
- COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES (HEVEA-CAFE-CACAO-ANACARDE ET AUTRES), DE PIECES DETACHEES, DE CIMENT, DE MATERIAUX ET MATERIELS DE CONSTRUCTION, DE PRODUITS ALIMENTAIRES CONGELES , DE BETAIL , DE VOLAILLES, D'ŒUFS, DE PRODUITS TELEPHONIQUES ET DE PRODUITS DIVERS;
- EXPLOITATION DE QUINCAILLERIE ET DE DEPOT DE GAZ;
- ELEVAGE.
- EXPLOITATION DE CYBERCAFE;
- TRAITEMENT DE TEXTES- PHOTOCOPIE;
- LOCATION DE VEHICULES ET DE MATERIELS DIVERS (BACHES-MATELAS-CUILLERES-VERRES-FOURCHETTES ET AUTRES),
- EXPLOITATION DE RESTAURANT ET DE DEBIT DE BOISSONS
- TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES;

COUR D'APPEL D'ABIDJAN  
TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE D'ABENGOUROU

ACTE N°: 166/2024  
DU 23/05/2024

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

## ACTE D'INDIVIDUALITE

l'an deux mil vingt quatre et le vingt trois mai

Devant nous Madame COUNTA NAFFISSIATOU, Président du Tribunal de Première Instance d'Abengourou (CÔTE D'IVOIRE) en notre cabinet sis au palais de justice et assisté de Maître KOUAKOU ADAYE PROSPER, Greffier en Chef

A comparu: AHUA MAHOUSSA BOUADOU KEVIN né(e) LE 17/08/1994 à N'GUESSANKRO/AGNIBILEKROU de sexe masculin né(e) de KONIN AHUA JACOB et de ABADJINAN AMA MARIE de nationalité IVOIRIENNE de profession ND demeurant à ABENGOUROU

Qui nous a requis aux fins de procéder à l'établissement d'un acte d'individualité à l'effet de justifier les mentions concernant ses nom, prénoms et lieu de naissance figurant sur son extrait d'acte de naissance N° 83 DU 24/08/1994 TANGUELAN et sa CNI N° CI005050372.

Nous avons alors établi l'acte sollicité en présence de:

1- KOFFI KOUAKOU JULIO KONIN né(e) LE 01/01/2003 à DOGBO de sexe masculin né(e) de XXXXXXXXXX et de XXXXXXXXXX de nationalité IVOIRIENNE de profession INFORMATIQUE demeurant à ABENGOUROU

2- AMALI ELISE ABANGUINAN né(e) LE 01/01/1969 à NIANDA de sexe féminin né(e) de XXXXXXXXXXXX et de XXXXXXXXXXXX de nationalité IVOIRIENNE de profession MENAGERE demeurant à ABENGOUROU

Témoins Majeurs qui ont affirmé et attesté sous la foi du serment qu'à leur connaissance et de NOTORIETE PUBLIQUE:

MAHOUSSA BOUADOU KEVIN AHUA né le 17/08/1994 à TANGUELAN

Est bien la même personne que celle désignée comme suit:

AHUA MAHOUSSA BOUADOU KEVIN né le 17/08/1994 à N'GUESSANKRO / AGNIBILEKROU

En foi de quoi, nous avons donné acte audits comparants de leurs déclarations et affirmations;

Et nous avons délivré le présent ACTE D'INDIVIDUALITE que nous avons signé avec le requérant et le greffier en chef, après lecture faite, pour servir et valoir ce que de droit

Le requérant (e)

le 1er Témoin

le 2ème Témoin

Le President

BOUA BI ZAHIG.  
JUGE  
Tribunal de Première  
Instance d'Abengourou

ORDONNANCE DE REFERRE

Greffier en Chef

Maître TOU